Séance du mardi 1er février 2011 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Monsieur Frédéric MERANDON a été nommé secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GOLINELLI Joëlle, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, SCHMITT Lionel, THABUIS Bruno, VIAL Jean Claude.
Absent excusé : GUIMET Nicolas (pouvoir Alain CIABATTINI).
Date de convocation du Conseil Municipal : 26.01.2011.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 13.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

2001-02-01 Attribution d'une Indemnité de conseil 2010 au receveur municipal

Vu le décret N°82-879 du 19 novembre 1982, article 1 ;
Vu les arrêtés interministériels des 16 décembre 1983 et 12 juillet 1990 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services déconcentrés du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et établissement publics locaux ;
Vu le courrier du 28 décembre 2010 de Monsieur LANFANT, Receveur Municipal d'Annemasse, sollicitant l'indemnité de conseil pour l'exercice 2010 selon le barème de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de verser à Monsieur Jean-Louis LANFANT, receveur Municipal d'Annemasse, une indemnité nette de conseil de 379,841 euros pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 011, article 6225 du budget principal 2011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

2001-02-02 Attribution indemnité de gardiennage des églises pour 2011

Monsieur Le Maire donne lecture aux membres du conseil de la circulaire du 21 janvier 2011 de Monsieur Le Préfet de la Haute-Savoie concernant les indemnités 2011 pour le gardiennage des églises communales et fixant notamment les montants maximaux de celles-ci.

Pour mémoire, il rappelle que pour l'année 2010, il avait été décidé d'allouer une indemnité de 300 euros à Monsieur Germain GALLAY, prêtre auxiliaire. Cependant, l'église d'Arthaz étant désormais rattachée à la paroisse Jean XXIII d'Arve et Salève, il est décidé de rencontrer Monsieur Le Curé en exercice Bruno HEBERT afin de définir les nouvelles modalités de versement des indemnités de gardiennage pour l'année 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

- **Décide** d'allouer à Monsieur Germain GALLAY, prêtre auxiliaire, la somme de 300 euros pour l'année 2011.
- **Précise** que le montant de cette indemnité sera imputé au chapitre 011, article 6282 du budget communal 2011.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Point sur les projets en cours

- **Ecole** : le planning des travaux est respecté pour l'instant. Pour le choix des tuiles, proposition est faite de voir à l'école de Nangy afin de trouver une alternative.

- **PLU :** suite au rapport du commissaire enquêteur et à la réunion de la commission, le cabinet d'urbanisme apporte les dernières modifications au règlement et zonage du PLU.
- **Centre intergénérationnel :** le compromis de vente est en cours de rédaction chez Maître Andrier, notaire à Annemasse.
- **Travaux étanchéité Pont de la Chapelle :** ATMB a programmé la réfection de l'étanchéité du pont qui surplombe l'autoroute et également la réfection et agrandissement du trottoir. Durant ces travaux, la colonne d'eau doit être changée afin d'être calorifugée et le coût estimé pour la commune s'élève à 6.850 euros HT (pose et colonne). Le conseil municipal donne son accord pour le changement et la pose de la nouvelle colonne d'eau mais ne participera pas au goudronnage de la chaussée qui reste à la charge de la société ATMB.
- **Plan Communal de Sauvegarde** : la question d'installation d'une sirène est abordée.

Rapport des commissions

- **Animations :** suite à la réunion de la commission animation, un thé dansant à destination des habitants de la commune sera organisé le dimanche 3 avril 2011 et un courrier sera envoyé aux associations communales pour la tenue de la buvette.
- **Communauté de Communes Arve et Salève** : un bus supplémentaire sera prochainement acheté pour le service Proxi Arve & Salève.

Informations et questions diverses

- **Repas des anciens** : il aura lieu le dimanche 20 mars 2011 à la salle communale.

❖ Séance du 01.02.2011 - Délibérations

2001-02-01 Attribution d'une Indemnité de conseil 2010 au receveur municipal

2001-02-02 Attribution indemnité de gardiennage des églises pour 2011

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE
PELLEVAT Cyril	
PERNET Marie-Pierre	
GROS Laurent	
CIABATTINI Alain	
THABUIS Bruno	
MERANDON Frédéric	
CHABOD Frédéric	
SCHMITT Lionel	
GOLINELLI Joëlle	
NOURRISSAT Johane	
VIAL Jean-Claude	
GOBET Marie-Claire	
MURRIS Isabelle	